

*Droit fiscal*

Monsieur le président, je pense qu'à ce moment-là le gouvernement lui-même faisait une erreur d'évaluation. Je pense que le 18 novembre dernier l'honorable ministre des Finances, lors de la présentation de sa motion des voies et moyens, faisait aussi une erreur d'évaluation.

**L'hon. John N. Turner (ministre des Finances):** Excusez-moi, monsieur l'Orateur, je ne sais pas si l'honorable député de Lotbinière invoque le Règlement ou s'il prend la parole en comité plénier. Je me demande si la présidence a décidé d'accepter le sous-amendement.

[Traduction]

**L'Orateur suppléant (M. Penner):** Je remercie le ministre des Finances (M. Turner) de son intervention. La présidence étudie en ce moment le sous-amendement. Elle a quelques difficultés à déterminer s'il s'agit véritablement d'une nouvelle proposition. Cela étant, il reste à savoir s'il est possible de présenter un sous-amendement qui constitue une nouvelle proposition, ou s'il faudrait en fait présenter un amendement complètement différent. C'est sur ce point que se penche actuellement la présidence, et elle rendra sa décision dans quelques instants.

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Je vous remercie.

● (1630)

[Français]

**M. Fortin:** Monsieur le président, je disais qu'on faisait une erreur d'évaluation, à notre point de vue, de la situation économique.

Il y a quelques années, cela paraissait bien dans les discours, cela se lançait bien lorsqu'on ne savait pas la réponse, on se contentait d'une attitude superficielle sur le plan économique et on disait: «C'est un mouvement international, c'est la spirale internationale de l'inflation, personne ne peut y échapper, et bénissons le Seigneur qu'au Canada cela ne soit pas plus grave».

Monsieur le président, voilà maintenant qu'on commence à parler de récession, mais encore là les esprits sont limités. On ne veut vraiment pas s'engager en le disant, mais tout le monde constate dans quelle situation économique nous vivons. Qu'est-ce que le gouvernement solide, le gouvernement majoritaire libéral, a proposé depuis les dernières élections, afin d'enrayer cette inflation? Il a proposé, comme tout le monde le sait, des projets de loi que je qualifie de secondaires, bien que pas mauvais, mais qui ne donnent pas de leadership à notre économie, qui bouchent des trous.

Monsieur le président, le premier bill important de cette législature, à mon sens, est celui que nous étudions présentement, soit le bill C-49, qui concerne le droit fiscal. Or, monsieur le président, ce projet de loi, malgré son ampleur, et bien qu'il parle de fiscalité et s'attaque aux problèmes des revenus des gens, demeure bien limité dans ses effets, puisqu'il s'agit de très peu en somme pour aider ceux qui en ont le plus besoin, c'est-à-dire les plus démunis de notre société.

Monsieur le président, je voudrais brosser un tableau que certains qualifieront de sombre, mais qui va expliquer un peu ce qui se passe chez nous, à Montréal, à Québec, et dans la province de Québec et dans le pays en général. Premièrement, tous les Canadiens connaissent une dévaluation de leur dollar. La même heure de travail ne rapporte plus la même somme, et même en supposant qu'elle rapporte le même revenu que pour une heure de travail, le travailleur en retire moins, à cause de la dévaluation de

son dollar. Que fait-on pour remédier à cette situation? Absolument zéro. On ne fait absolument rien pour essayer d'empêcher la dévaluation de notre dollar. Plutôt que de lui donner de la valeur, on laisse les choses aller. Cela signifie que le travailleur canadien voit d'abord son revenu de plus en plus petit par rapport à la hausse du coût des aliments et des denrées essentielles. Il y a donc là un premier écart à l'égard duquel nous n'avons rien fait, sauf créer la Commission de surveillance des prix, des produits alimentaires, qu'on a appelé la Commission Plumpton. D'autre part, ce même travailleur qui est déjà pénalisé par un manque de revenu par rapport au coût de la consommation, est pénalisé par la dévaluation de son dollar. Cela signifie la dévaluation de son travail et entraîne un amoindrissement de l'intérêt du travailleur.

Dans le même temps, on voit des industries de chez nous, foncièrement canadiennes-françaises, ancrées chez nous à même des capitaux canadiens, et qui sont aux prises avec la concurrence étrangère, soit par les importations, soit par certaines formes de dumping des États-Unis, et ce plus particulièrement dans le domaine du meuble. Le royaume du meuble au Canada, où se trouve-t-il? C'est chez nous, monsieur le président, à Daveluyville, à Princeville, à Arthabaska et à Warwick.

Voilà une industrie bien de chez nous qui emploie quelques centaines, quelques milliers d'ouvriers, de journaliers. C'est une industrie qui ne paie pas plus qu'il ne le faut ses ouvriers. Ces ouvriers, monsieur le président, ont déjà eu des problèmes à boucler leur budget à cause de la hausse du coût de la vie qui est actuellement et depuis un bon bout de temps hors de contrôle. Ces travailleurs subissent, comme les autres, la dévaluation de leur dollar. Par conséquent, leur pouvoir d'achat contre une heure de travail est moindre qu'il y a un an, six mois ou deux ans. Ces travailleurs luttent maintenant avec raison pour l'indexation au coût de la vie. Cela, monsieur le président, est une situation que nous vivons quotidiennement.

Comme le travailleur trouve moins de profit à travailler, comme son heure de travail lui rapporte moins qu'il y a six mois, comme il n'arrive pas à se fournir des denrées essentielles pour sa famille, pour ses besoins, les propriétaires de compagnies doivent faire face à une importation hors de contrôle, particulièrement celle des États-Unis.

Il s'agit là, monsieur le président, d'une certaine forme de dumping. Si l'on regarde ce qui s'est passé à Toronto, lors de l'Exposition canadienne nationale, comme le ministre pourra s'en rendre compte s'il est sérieux, s'il veut s'enquérir et vérifier mes dires, on va se rendre compte du fait que les manufacturiers qui ont exposé à Toronto ont pour la plupart subi des baisses dans leurs ventes. Pourquoi? Non pas que la qualité des meubles manque, non pas que les travailleurs n'ont pas suffisamment travaillé, mais premièrement parce qu'on subit cette concurrence qui est hors de contrôle présentement.

Le domaine du textile est encore une industrie qui fait partie de l'épine dorsale de notre économie québécoise. Des milliers d'employés y trouvent du travail. Il y a actuellement, selon une réponse du ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gillespie), une enquête sur le polyester et sur les importations de Corée. Les travailleurs travaillent dans des conditions généralement insalubres, difficiles. Le travail s'effectue en série, certains travaillent à la pièce. C'est une production où on ruine l'homme. Ces industries aujourd'hui, monsieur le président, font face elles aussi à une concurrence extraordinaire d'autres pays.